

Cette modification 002 a pour but de fournir les questions et réponses suivantes:

Question 1:

Pouvez-vous clarifier ce que la soumission exige en ce qui concerne la fluctuation des devises?

Réponse 1:

Clause [C3011T](#) du Guide des CCUA (20131106), Fluctuation du taux de change.

Question 2:

S'il vous plaît aviser si vous pouvez inclure l'acceptation de fluctuation de change?

Réponse 2:

Non.

Question 3:

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous informer si vous recherchez une pression d'épreuve de 10 500 PSI ou de 6000 PSI?

Réponse 3:

Bien que nous préférions une pression d'épreuve de 10500 PSI, nous accepterons le test de pression d'épreuve de 6000 PSI.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.